



LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DU CHS-CT de Seine Maritime.

Rouen, le 13 octobre 2015.

Monsieur le Président,

En réponse à votre convocation du CHSCT du 13 octobre 2015, l'ensemble des organisations syndicales décide le boycott de cette réunion.

L'actualité démontre la pertinence de l'existence de nos administrations, or, les restructurations incessantes ne font que fragiliser l'intégralité du réseau et l'exercice de nos missions.

Les réorganisations territoriales, le projet de loi de finances 2016 entérinant 2548 suppressions de postes ne feront qu'accélérer ce processus et dégrader les conditions de vie au travail des agents.

Force est de constater que le dialogue social est désormais inexistant et désorganisé volontairement au niveau de toutes les instances représentatives. Le CHSCT ne fait pas exception.

Les Organisations Syndicales tiennent à vous préciser que le boycott n'est pas une solution de facilité mais bel et bien une façon de revendiquer la juste application des textes dans le déroulement « réglementaire » du dit « dialogue social ».

Sur l'ordre du jour, différents points présentés sont une illustration flagrante de cette nouvelle façon de considérer les personnels.

– Concernant la DRFIP :

Les projets de restructurations du réseau des finances publiques, les documents qui nous sont présentés obéissent à des considérations purement comptables. Les données concernant les agents eux-mêmes. (distances kilométriques, aménagement ergonomiques des postes de travail...) ne sont pas prises en compte.

Quid de l'accompagnement social de l'ensemble des personnels restructurés ? (devenir de l'ensemble du cadre A au personnel Berkani....)

Autant de sujets qui relèvent du CHSCT.

– Concernant l'INSEE :

Nous pouvons nous féliciter dans le cadre du projet de rapatriement du pôle INSEE Contact, de la constitution d'un groupe de travail préalable, de la tenue d'une communication interne auprès de

tout le personnel de la direction régionale, du recours à un ergonome, au médecin de prévention, à l'ISST...

Cependant, le projet d'avant projet sommaire n'a pas été transmis aux membres de la parité syndicale du CHS-CT... !!

Malgré un avis négatif des Organisations Syndicales, nous dénonçons le maintien des propos suivants inscrits au PAP (programme annuel de prévention) : « difficulté pour le manager de proximité pour faire face à des « stratégies médicales » de certains agents (contourner une obligation liée au service par une demande d'aménagement du poste ou de dispense spécifique pour une activité donnée) »

Ces propos sont discriminants, voire insultants vis-à-vis des agents, mais aussi du corps médical.

– Concernant les Douanes :

Pour les Containers en provenant de TIANJIN :

Les préconisations du médecin coordonnateur national soulevaient un problème de santé publique intéressant les douaniers, l'ensemble des travailleurs de la chaîne logistique mais aussi tous les citoyens destinataires des produits transportés

Il demandait un contrôle exhaustif de l'ensemble des containers provenant de Chine, seuls 3 containers sur 40 ont fait l'objet d'analyses.

Cet échantillonnage vous a suffi pour estimer que le danger afférant à la présence du cyanure de sodium était inexistant.

Le risque mortel ne se mesure pas sur un simple échantillon et votre responsabilité pénale, Monsieur le Président, pourrait être engagée. Vu les circonstances, il nous paraît essentiel de vous le rappeler.

Dans le cadre de la restructuration « projet CELTICS » impliquant le regroupement de 4 services sur un même site, une étude ergonomique faite par le cabinet INDIGO s'est bornée à constater ce que nous dénonçons depuis des années (amplitude du travail, multiplicité des logiciels, fatigue liée au travail prolongé sur écran...).

(Nous vous rappelons que le CHS-CT local avait émis un avis négatif pour le budgéter).

Nous dénonçons ce financement au profit d'un prestataire externe, d'une étude qui n'a d'autre but que de légitimer les choix administratifs, alors que l'administration dans le même temps objecte aux personnels un cadre contraint, donc aucune marge de manœuvre possible.

A travers ces simples exemples nous constatons :

– Un non respect de votre part ni du rôle, ni des prérogatives, ni du respect des missions de bases du CHS-CT, c'est-à-dire s'intéresser aux personnels.

– Un non respect de l'articulation entre CHS-CT / CTL dans les consultations des projets de réorganisations qui ne sont plus présentés, mais dont les annonces sont faites au gré de réunions, de parutions sur les intranets locaux, de visites dans les services voir dans la presse.

– Du désintérêt porté aux différents programmes annuels de prévention (PAP) qui, comme leur nom l'indique, étaient à l'origine pour faire de la prévention.

Ainsi, en cas de restructuration, il était prévu de réunir préalablement les personnels concernés, force et de constater que cela n'est pas fait.

– De même, comme mentionné dans les fiches de signalements « Cet incident s'inscrit dans un contexte particulier dans la mesure où ce type de contrôle a été récemment mis en œuvre et qu'il

concerne les opérateurs de la communauté portuaire Rouennaise. Il est fort probable qu'il se répète au fur et à mesure que les contrôles prendront de l'ampleur ». Les agents doivent donc désormais s'adapter aux problèmes... L'administration se dispense de moyens d'y remédier.

Que ce soient aux Douanes, à l'INSEE ou à la DRFiP, les annonces de suppressions de missions et de fermetures de services se succèdent et s'empilent, sans aucune coordination entre les « décideurs » ni apport de plus-value professionnelle. Chaque nouvelle annonce laisse les agents de plus en plus désemparés et inquiets, sans espoir de se projeter sur un nouvel emploi pérenne. Or, nous constatons que les risques psycho-sociaux ne sont pas prévus à l'ordre du jour.

En parodiant le Directeur Général de la DGFIP nous dirions à votre place : « C'est pour le bien des administrations du Ministère des Finances et des personnels » !!!

Circulez, il n'y a rien à voir, rien à débattre... !!!!

Tel n'est pas notre point de vue.

Pour nous, tout doit être vu et réellement débattu.

Nous en sommes bien loin aujourd'hui, aussi, nous ne participerons pas à votre « monologue social » mais exigeons un moratoire sur toutes les restructurations concernant notre région.